Première mention de la Locustelle fluviatile *Locustella fluviatilis* en Picardie

Par Laurent Gavory, Aurore Boussemart & Valentin Condal

Le 4 juin 2010 vers 21 h 00, à l'occasion d'une séance d'écoute crépusculaire des oiseaux, nous avons pu entendre et observer un individu de Locustelle fluviatile *Locustella* fluviatilis. Il se trouvait sur la commune d'Arcy-Sainte-Restitue à proximité du hameau de Branges et au lieu-dit « Le marais » (au cadastre « Les longs près ») (RGF 1993 : Longitude : 02° 20' 43.0'' E Latitude : 48° 51' 39.0'' N).

En arrivant sur le site, nous nous sommes garés le long de la route qui surplombe légèrement le marais. Avant de descendre du véhicule, nous avions déjà repéré l'oiseau au chant et l'avions déterminé. Quelques séances de repasse infructueuses dans le sud de la Suède il y quelques années, en début juillet, avaient laissé une empreinte finalement tenace dans notre mémoire.

A notre descente l'oiseau s'est tu, mais deux Locustelles tachetées *Locustella naevia*, prenaient le relais, chantant de concert et semant chez nous le doute. Mais au bout de quelques dizaines de secondes, il reprit son chant très caractéristique. Une sorte de stridulation d'une sonorité proche d'une Cigale et du rythme d'une machine à coudre en train de piquer. Disposant d'un enregistrement avec nous, nous avons pu le comparer et confirmer aussitôt la détermination.

Nous avons ensuite cherché à observer l'oiseau ce qui fut assez aisé. Il utilisait plusieurs postes de chant qui se trouvaient à la lisière d'un champ de luzerne (qui lui-même longeait la route où nous nous trouvions) et une zone marécageuse. L'endroit où il était le plus facilement visible était un Sureau *Sambucus nigra* quasi mort donc pauvre en feuilles où il se perchait à 1 voir 1,5 mètre du sol et un Saule *Salix sp*. lui offrant un poste de chant plus haut : 3 à 5 mètres.

Dans ces circonstances, il nous a été possible de localiser l'oiseau qui se déplaçait entre ces postes de chant et de pouvoir finalement l'observer lorsqu'il chantait au milieu du Sureau. Nous avons alors réalisé quelques mauvaises photos et une vidéo qui a permis d'enregistrer le chant.

L'observation à la jumelle et à la longue vue à une distance de 15 à 30 mètres a permis de distinguer les caractéristiques suivantes :
- oiseau ayant la silhouette d'une fauvette avec un bec fin pointu de couleur plutôt foncé brune avec le dessous plus clair, de taille modeste (effarvatte) et une queue court, ressemblant à une Locustelle luscinioïde *Locustella luscinioïdes*
- un cercle orbital marqué sans réel sourcil
- le haut des flancs d'une couleur similaire à celle du dessus
- le dessous blanc gris la gorge très nettement striée de raies grise-olives
- des sous caudales étendues jusqu'à l'extrémité de la queue et rayées de grandes barres plus sombres, individualisant d'étroites bandes blanches.

Nous avons prévenu la communauté ornithologique de cette découverte et le passage répété d'une soixantaine de personnes a permis de suivre la présence de l'oiseau. L'individu chanteur a ainsi été entendu et vu assez régulièrement jusqu'au 25 juin 2010 (Albesa Louis, com. pers.). Il n'a plus été noté ensuite. Des documents photographiques et sonores de bonne qualité ont pu être réalisés confirmant la détermination. Elle a d'ailleurs reçu l'aval du Comité d'Homologation National.

Sachant que l'espèce avait niché en Belgique l'année précédente (Goffart et al., 2010), nous sommes retournés sur les lieux à 2 reprises (les 3 et 26 juillet) après cette date et d'autres observateurs sont également passés quelques jours après le 25 juin. Nous avons alors passé le chant enregistré pensant attirer ou faire réagir un ou plusieurs oiseaux espérant confirmer le stationnement prolonger, voire observer des jeunes peu volants. Ce fut sans succès.

Les seuls comportements symptomatiques d'une reproduction a été naturellement le chant durant un minimum de 22 jours mais aussi ce que plusieurs observateurs ont rapporté : le chanteur poursuivant un individu de la même espèce ou d'une autre (?).

Il est à noter que l'oiseau se serait arrêté de chanter quasiment à un jour prêt à la même date que celui qui a niché en Belgique l'année précédente (24 juin 2009) (Goffart, *op. cit*.)

Il fréquentait donc une zone de marais occupé par une roselière plutôt sèche composée principalement de *Phragmites australis*, d'Ortie *Urtica sp.*, en cours de boisement morcelée par des saulaies réparties en bosquet plutôt étendus dont certains comprenaient des arbres assez hauts et d'autres plutôt bas et par quelques individus isolés. L'oiseau était cantonné aux abords du secteur le moins colonisé par les arbres et arbustes du marais. Il a également été vu traversant le champ de luzerne et la route pour

gagner une friche calcaire, clairsemée d'Aubépines *Crataegus sp.* où il a chanté très brièvement (obs. pers.).

Ce milieu était il favorable à la reproduction ? Roselaar, C. (1992) précise que l'espèce recherche des étendues de formation à végétation très dense mais rarement basse, poussant sur sol nu ombragé, accessible pour se nourrir et où il lui est facile de se déplacer caché. Ce type de couvert peut comprendre des touffes de graminées et d'Ortie *Urtica sp.* alternant avec de jeunes repousses de Noisetier *Corylus sp*, de Cornouiller *Cornus sp.*, d'Aulne *Alnus sp.*, de Bouleau *Betula sp.*, de Charme *Carpinus sp.*, de Frêne *Fraxinus sp.*, de Saule *Salix sp* et autre arbres caractéristiques des boisements marécageux humides et des zones inondables, des bras morts, des clairières des forêts humides, des plaines alluviale, des tourbières, des cariçaies, des dépressions de steppes désertiques et même des parcs et des vergers abandonnés, parfois situés en ville. Les formations végétales denses, basses, enchevêtrées, souvent boisées utilisées peuvent être associés à des berges de cours d'eau, des prairies, des berges de plans d'eau, des marais, ou des marécages, des bois et des forêts. Le plus important sont les caractéristiques du sol et de la couche inférieure du couvert végétal, jusqu'à 2 mètres. Les plantes aquatiques comme le roseau *P. australis* ou des plantes de milieu plus sec comme l'Armoise *Artemisia sp.* sont peu utilisées.

En 2009, en Belgique, d'après Goffart et *al*. (*op. cit*.), le milieu de nidification était une friche humide buissonnante en voie de recolonisation par divers ligneux comprenant une alternance de secteurs humides et plus secs qui s'est développée sur une ancienne coupe forestière. La zone était couverte à 40 % d'une bonne diversité d'arbustes d'une hauteur allant de 2 à 3 mètres avec quelques arbres de 7 à 10 mètres. La végétation basse était quand à elle d'une hauteur variable avec une composition comprenant des ensembles d'espèces imbriqués, notamment à la faveur du caractère humide du sol (formation à hautes herbes dominées par l'Epilobe hirsute *Epilobium angustifolium*, Reine des près *Filipendulia ulmaria*, l'Ortie dioïque *Urtica dioïca* …, des jonchaies, des cariçaies et des formations à Canche cespiteuse *Deschampsia cespitosa*.

Sur le site de Branges, dans un rayon de 100 mètres autour du poste de chant principalement utilisé, qui pourrait correspondre à la taille d'un territoire moyen d'après les éléments indiqués par Roselaar, C. (*op. cit.*) sur l'étendue d'un territoire et la distance du chanteur au nid, nous avons pu constater que la structure de la strate herbacées semblait favorable : dense notamment au dessus du sol par contre l'espèce dominante était le Roseau commun *P. australis*, dont les formations semblent peu utilisées d'après Roselaar, C. (*op. cit.*) . De plus, les zones arbustives n'étaient pas imbriquées avec les végétations herbacées, mais plutôt réparties en masse finalement étendue avec quelques arbres isolés ici et là. Ces deux derniers éléments nous pousseraient à conclure que l'habitat était finalement moyennement favorable. Notre approche reste très approximative.

La consultation des principales références sur les oiseaux de la région Picardie mais aussi nationales révèle que cette série d'observations constituerait la première mention de l'espèce dans cette région.

La présence de ce chanteur en Picardie intervient dans un contexte de progression de l'aire de répartition de l'espèce sur sa frange nord occidentale. Del Hoyo et *al.* (2006), Kennerley, P. & Pearson, D. (2010) indiquent que l'espèce se reproduit dans l'est et le centre de l'Europe avec une limite qui passe par l'est du sud de la Finlande, le sud de la Suède, le Danemark, l'Ouest de l'Allemagne, l'est de l'Autriche et de la Bulgarie jusqu'au sud-ouest de la Sibérie (Région d'Irtysh) et le nord-ouest du Kazakhstan. Elle gagne l'est et le sud de l'Afrique par le Moyen Orient et le nord-est de l'Afrique où elle hiverne dans le sud-est du Kenya sur une zone restreinte puis sur la Zambie, le Malawi, le nord et l'est du Botswana, le Zimbabwe, l'ouest du Mozambique et le nord de l'Afrique du Sud (Province du Nord). Cette partie de l'aire d'hivernage principale est peut-être plus étendue vers le nord avec des observations récentes provenant de Tanzanie et de l'extrême Nord du Mozambique. Cette Locustelle a donc une distribution mondiale restreinte mais est commune sur une bonne partie de son aire de nidification. Elle est en expansion progressive dans le centre de l'Europe depuis les premières décennies du 20ème siècle. Le phénomène ne s'est pas poursuivi, voire son aire a régressé sur certaines franges. Par contre, les populations en marge du sud de la Scandinavie, d'Allemagne et de Bulgarie augmentent depuis les années 1950, et la population finlandaise a progressé de 100% au cours de la décennie 1980.

D'après Goffart et al. (*op.cit*.) en limite occidentale de cette zone, bien que les observations se soient multipliées, l'espèce n'a été notée nicheuse qu'en Belgique, l'an dernier. Aux Pays-Bas, un à deux chanteurs sont entendus annuellement. Dans les autres pays, les observations n'y sont pas aussi fréquentes. Il est vrai que l'espèce en dehors de son activité de chant, est difficile à détecter.

En France, l'espèce a fait l'objet de 10 mentions jusqu'en 2005 (Dubois *et al.*, 2008), ensuite de 2006 à 2009, n'a été rapporté qu'un seul contact : 1

chanteur le 2 mai 2008 à Arc-sur-Tille (21) (R. & S. Desbrosse *in* Reeber & le CHN (2009)). Sur ces 12 mentions nationales répertoriées, 11 concernent des chanteurs dont 9 entendus au printemps du 29 avril au 30 mai et 2 en fin d'été : 13 août et 5 septembre. Aucun cas de nidification n'a été signalé pour l'instant. Ces éléments se basent sur les données transmises au Comité d'Homologation National, nous n'avons pas recherché les éventuelles données qui ne l'auraient pas été.

L'examen du détail de ces observations révèle que l'oiseau contacté dans l'Aisne aura été celui noté sur la plus longue durée en France jusqu'à présent. Nous avons consulté les actualités ornithologiques pour le Paléarctique occidental publiée dans la revue Dutch birding. Au cours de la saison 2010, aucun afflux particulier ou nombre exceptionnel de cas de nidification n'y étaient signalés. Notre observation semblerait donc correspondre à un de ces oiseaux qui régulièrement se cantonnent sur la façade occidentale de l'aire de répartition de l'espèce et qui contribuerait à l'étendre progressivement.

Bibliographie

Del Hoyo, J., Elliott, A. & Christie, D.A. eds. (2006) - *Handbook of the birds of the World*. Vol. 11. Old World Flycatchers to Old World Warblers. Lynx Edicions, Barcelona. 798 p.

Dubois, P. J., Le Marechal, P., Olioso, G., & Yesou, P. (2008) - *Nouvel inventaire des oiseaux de France.* Delachaux & Niestlé, 560 p.

Goffart, P., Vieuxtemps, D. & Derouaux, A. (2010) - Premier cas de nidification de la Locustelle fluviatile Locustella fluviatilis en Belgique. Aves 47/2, p. 65-73.

Kennerley, P. & Pearson, D. (2010) - *Reed and Bush Warblers.* Christopher Helm, London. 712 p.

Reeber, S. & le CHN (2009) - Les oiseaux rares en France en 2008, 26ème rapport du Comité d'Homologation régional. Ornithos 16-5, p. 273-305.

Roselaar, C. (1992) - Locustella fluviatilis, River warbler. *In* Cramp *et al*. - *Hanbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of Western Palearctic*, vol. VI. Warblers. Oxford University, University Press. Oxford : p. 77-88.

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui sont passées voir l'oiseau et qui ont indiqué sa présence sur les diverses listes de discussions internet, nous permettant ainsi de déterminer sa période de présence : JP. et M. Delapre, F. Pouzergues, Daniel Mauras, Sylvain Houpert, Pierre Sengez, Pierre Camberlein, Edouard Dansette, Didier Godreau, Jean-Claude Martin, Laurent Spanneut, Philippe Jean Dubois, Richard Muguet, Olivier Laporte, Antoine Rougeron, Jean-Luc Kleis, Richard Kasprzyk, Catherine Beaumont, Benoit Segerer, Samuel Zucca, Julien Birard, Jean-Yves Barnagaud, Hervé Darmandieu, Boris et Philippe Delahaie, Didier et Louis Sallé, Yves Dubois, Eric Lapous, Mr and Mrs Girardeau, Jean Barbe, Fred Leviez, Bernard Couronne, Martine Fombarlet, Pierre Laur-Fournié, Olivier Paris, Dominique Tavenon, Christian Kerihuel, Fabrice Jallu, Florent Yvert, V. Caron, Jean-Philippe Siblet, Hubert Pottiau, B Griard, P Derrien, Aymeric Le Calvez, JM. Chatendrault, G. Tissot, S. Gallen, Louis Albesa, Joël Moréniaux, Jean-noël Boussemart, Patrick Decory, et Thierry Bara.



Photos P. Sengez. Arcy-Sainte-Restitue (02) 12 juin 2010.
(originaux visibles sur http://pierre.sengez.perso.sfr.fr/Observations.htm)



Photos P. Sengez. Arcy-Sainte-Restitue (02) 12 juin 2010.
(originaux visibles sur http://pierre.sengez.perso.sfr.fr/Observations.htm)